

SUR LE CHALARODON MADAGASCARIENSIS PETERS

PAR

G. PETIT

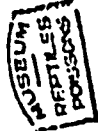
Le *Chalarodon madagascariensis* décrit par PETERS (1) sur un exemplaire provenant de la baie de Saint-Augustin (province de Tuléar, Madagascar) est un Lacertilien de la famille des *Iguanidae*, très curieux par son aspect, ses allures et ses mœurs.

Nous nous sommes attaché à l'observer dans la nature pendant un séjour dans le sud-ouest de Madagascar et si nous publions aujourd'hui les faits notés par nous, c'est que, en dehors des indications de VOELTZOW (2), sur certaines attitudes des *Chalarodon*, les renseignements sur leur éthologie sont complètement défaut.

*Répartition générale.* — Le *Chalarodon madagascariensis* Peters, genre spécial à Madagascar, se localise dans la région sud-occidentale de la grande Ile. Nous avons constaté sa présence le long de la côte, depuis les abords de Morondava, au Nord, jusqu'au fleuve Menarandra, au Sud, c'est-à-dire sur une longueur de plus de 600 kilomètres. Ces points extrêmes paraissent correspondre, du reste, approximativement, aux limites de son aire de distribution. En ce qui concerne la limite méridionale, nous avons constaté la rarefaction des *Chalarodon* aux abords de la baie d'Ampalaza et du Menarandra, alors qu'ils sont très abondants dans la région au Sud de Tuléar. En latitude, l'extension de leur habitat se trouve limitée par la situation de la falaise calcaire, à l'intérieur de laquelle cette

(1) PETERS. Mon. Berl. etc., 1831, p. 616. — *Reise in Mosamb.*, III, p. 31, pl. VI, fig. 3.

(2) VOELTZOW A. Berichte über eine Reise nach Ost-Afrika zur Untersuchung der Bildung und des Aufbaues der Rille und Inseln des westl. Indischen Ozeans. *Zeitschr. der Gesellsch. f. Erdk.*, Berlin, 1903, p. 97.



espèce ne pûnêtre pas. Nous l'avons personnellement rencontrée de Morombé au lac d'Ihotry, c'est-à-dire sur une distance de 10 kilomètres.

*Caractéristiques de l'habitat.* — *Données générales sur la coloration.* — Le *Chalarodon madagascariensis* Peters vit exclusivement sur les terrains sablonneux et très secs : les dunes littorales récentes que fixent quelques touffes de Graminées et, aux abords des villages, des haies d'Agave et de Raquettes (*Opuntia monacantha*) ; les dunes littorales plus anciennes et les dunes continentales où s'élèvent des Tamamiers (*Tamarindus indica*) et toute une végétation xérophylte qui passe progressivement, du Nord au Sud, au bush à Euphorbes et à Didieron.

Nous verrons, d'autre part, comment se caractérisent les stations qu'occupent le *Chalarodon*, à l'intérieur d'un habitat ainsi défini dans ses grandes lignes.

Le corps de notre Iguanidè présente des ornements variés, d'une coloration très diverse. Le dessus de la tête porte toujours une tache pariétale noire, entourant régulièrement un point blanchâtre qui correspond, sous une écaille transparente et bombée, à un appareil pincal. Le corps s'orne toujours d'une bande médiane assez large, divisée par une crête dorsale longitudinale, et flanquée de deux bandes latérales plus ou moins différenciées. On remarque, en outre, des lignes, d'orientation variable, mais le plus souvent à convexité antérieure, des marbrures et des taches, des cercles plus ou moins épars ou confluent. En examinant un certain nombre d'individus, on s'aperçoit que la coloration se modifie selon deux tendances divergentes, en relation étroite avec les caractéristiques des stations où les *Chalarodon* se localisent. C'est ainsi que la coloration fondamentale — qui paraît être le gris, caractéristique de la tête, de la bande médiane, des flancs, de la queue, teinte qui passe à un gris jaunâtre pale caractéristique des bandes latérales — pâlit, s'éclaircit, s'avive quand nos Iguanidés vivent sur des sables madréporiques, d'un blanc éclatant au soleil et où la végétation est clairsemée et les zones d'ombre rares. Elle se fonce et s'assombrit, au contraire, quand les *Chalarodon* se trouvent sur des sables de couleur grisâtre ou rougeâtre, ou sur lesquels s'élève une végétation arbusculaire assez dense et qui se recouvre du tapis brunitre des débris végétaux.

Ainsi, on peut caractériser de la manière suivante la cou-

leur des *Chalarodon* des zones isolées : bande médiane dorsale gris clair, striée de quelques lignes noires ou marron, à convexité antérieure, alternant avec un semis de taches brunes ou grises, parfois confluentes. Bandes latérales d'un jaune brun très pâle. Flancs gris clair, avec punctuations jaune vif, qui se retrouvent, plus ou moins nombreuses, sur la face antérieure des cuisses. Sur leur face postérieure, de grosses taches blanches se fondent parfois en une ligne continue.

Les *Chalarodon* des terrains sombres présentent, par contre, la coloration typique suivante : tête très brune ; bande médiane dorsale très foncée ; le détail de cette bande montre des taches grisâtres symétriques, bordées, en avant, de marbrures très noires et, en arrière, de marbrures grisâtres. On peut trouver aussi des taches noires punctuées de marron, alternant, d'avant en arrière, avec des taches marron punctuées de noir. Bandes latérales grises, punctuées d'orange. Flancs ornés de larges taches noires alternant avec des taches marron. Pattes antérieures grises. Pattes postérieures présentant une ligne noire bordant une ligne d'un blanc grisâtre sur la face postérieure des cuisses, lesquelles sont, dans l'ensemble, marbrées de noir et de gris. Jambes avec grosses marbrures noires punctuées de gris.

Une telle analyse ne peut cependant pas conduire à distinguer deux races du *Chalarodon madagascariensis* Peters. Entre la coloration typique des individus des stations éclaircies et celle des individus des stations sombres, il y a tous les passages. Une transition insensible se manifeste, non seulement dans la coloration, mais aussi dans la forme des ornements du corps : lignes, taches, punctuations, marbrures, etc...

Bien que nous ayons noté parfois une certaine tendance, de la part des *Chalarodon* des zones claires, à éviter les zones ombreuses et réciproquement, on ne peut voir dans ce fait l'existence d'un antagonisme entre ces êtres. Au moment des amours, l'activité accrue des *Chalarodon* conduit à des mélanges et l'on peut conclure à leur identité spécifique. Il est même possible que des expériences bien conduites puissent révéler la possibilité, pour un individu de teinte générale claire, d'acquiescir la teinte foncée de ses congénères des stations sombres.

*Morce. Attitudes.* — Les *Chalarodon* ne se déplacent guère qu'à la course : course rapide et comme saccadée, car elle se fait toujours en ligne droite et les changements de direction

n'ont lieu qu'après un court arrêt. Pendant le déplacement, la partie antérieure du corps est maintenue relevée et la queue, raidie, reste horizontale. A l'arrêt, l'animal est dressé sur ses pattes antérieures et postérieures; ou bien, les pattes antérieures seules gardent cette position, — avant-bras écarté du corps, coude vers le dehors, — tandis que l'animal repose en arrière, sur ses tarses, les métatarses et les doigts légèrement relevés au-dessus du sol. Le plus souvent la queue n'est en contact avec lui que dans son tiers moyen.

D'autres attitudes fréquentes sont plus curieuses. Par exemple, les Chalarodon peuvent rester quelques secondes le corps tout entier redressé, s'arc-boutant seulement sur les pattes postérieures et sur la base de la queue. Parfois, au cours de l'arrêt brusque, qui succède à une course vive, il abaisse et relèvent alternativement la partie antérieure de leurs corps en fléchissant, puis redressant les avant-bras.

*Accouplement.* — La période des amours se place en saison chaude. Nous avons pu observer, par deux fois, l'accouplement des Chalarodon, d'une part le 18 janvier 1926, dans les dunes des abords de Tulcar, d'autre part, le 13 février de la même année, sur les terrasses de sable du bas Onitahy, près de Saint-Augustin.

Au moment du rut, les mâles poursuivent activement les femelles. A tout instant, ils gonflent leur gorge, hérissent leur crête dorsale qu'ils achève, en avant, au moment des amours, un bourrelet de peau, apparaissant comme un cinnier occipital. Ils sont entre eux particulièrement agressifs. Nous avons noté dans leurs combats des phases curieuses. Tout d'abord, ils se font face, la gueule menaçante. Brusquement, l'un se porte aux côtés de l'autre et les deux adversaires se déplacent ainsi, se suivant côte à côte, en se donnant, de temps en temps, des coups de tête. Puis, l'un d'eux, faisant à nouveau volte-face, ils s'affrontent encore, la bouche ouverte. Cette fois, ils se saisissent par les mâchoires. La mâchoire de l'un, ensermée par la gueule de l'autre. Leurs efforts pour se libérer sont très grands. Ils tirent chacun de leur côté, s'aplatissent contre le sol, se redressent; bien plus, toujours unis, ils font des bonds de 15 à 20 cm. de haut, retombent parfois sur le dos, se retournent sur le ventre. Ils ne se lâchent souvent qu'après plusieurs

minutes de lutte et s'en vont, rapides, chacun d'un côté, les mâchoires saignantes.

Les femelles courent, la queue relevée et arquée vers l'avant, par dessus le corps, exhibant leur cloaque au mâle qui les suit. Si le mâle se rapproche, elles s'arrêtent, fléchissent sur leurs avant-bras, redressant leurs pattes postérieures et, maintenant leur queue rabattue vers l'avant, demeurent immobiles. Le mâle, brusquement, monte sur le dos de la femelle, l'enlace entre ses pattes antérieures et postérieures, saisissant avec ses dents la peau, en arrière de la tête. La queue de la femelle s'est rabaisée et celle du mâle se place parallèlement à elle. Bientôt, le mâle, maintenant ses points d'appui sur la femelle, cambre latéralement la partie postérieure de son corps qu'il retourne de trois quarts. La femelle accomplit en sens inverse le même mouvement et son cloaque vient en contact avec celui du mâle.

Dans un cas, nous avons vu le mâle saisir la femelle à la course. Tout d'abord, il avait placé ses pattes antérieures en avant des pattes postérieures de la femelle, puis, s'avancant à mesure qu'elle ralentissait sa marche, il lui avait saisi la peau du cou avec ses dents. La femelle s'était alors immobilisée et la deuxième phase de l'accouplement ne différait pas de ce que nous avons précédemment indiqué.

*Nidification.* — Vers la même époque, nous avons observé dans les dunes, de petites excavations, creusées dans le sable, basses, mais ayant une ouverture assez large, mesurant de 5 à 6 cm. Elles sont peu profondes et fragiles. Leur toit n'est maintenu que grâce au feutrage des débris végétaux ou au réseau des racines. A plusieurs reprises, nous avons vu sortir des Chalarodon de ces abris et nous avons surpris une fois un de ces lézardes, en train d'amorcer le creusement de son nid en fouillant et écartant le sable avec ses pattes antérieures.

*Etimologie.* — Le principal ennemi des Chalarodon nous a paru être un joli Ophidiien, assez commun dans les dunes couvertes de végétation de la région de Tulcar, le *Mimophis madagafalensis*. Nous avons assisté, à plusieurs reprises, à la capture du Chalarodon par cet animal.

*Muséum, Laboratoire de M. le Professeur A. Gréves.*